

AR Prefecture

063-256301375-20241016-DBS20241004-DE
Reçu le 22/10/2024
Publié le 22/10/2024

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20241004

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 octobre à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 08/10/2024.

PRESENTS : MM. SOUCHAL – VENEULT – CAZEAU - GIDEL –BONNET – DUMAS - ROUGHEOL – GUILLOT - SABY - PERRIN -Mmes LELONG – GIRAUD - BONY.

Nombre de membres : en exercice : 14
Présents : 13
Votants : 13

Objet : Modification simplifiée n°4 du PLU de SAINT-ÉLOY-LES-MINES

La commune de Saint-Éloy-les-Mines a prescrit par arrêté du maire le 17 juin 2024 la modification simplifiée n°4 de son PLU pour rectifier une erreur matérielle de Zonage au niveau de l'usine Rockwool.

En tant que Personne Publique Associée et structure porteuse du SCOT, le SMADC a reçu le projet de modification pour avis le 9 août. Celui-ci sera mis à disposition du public du 9 novembre au 9 décembre 2024.

La modification est motivée, au regard du SCOT il n'y a pas de réserve à émettre.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

DECIDE : d'émettre un avis favorable.

AUTORISE : le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,
Boris SOUCHAL

